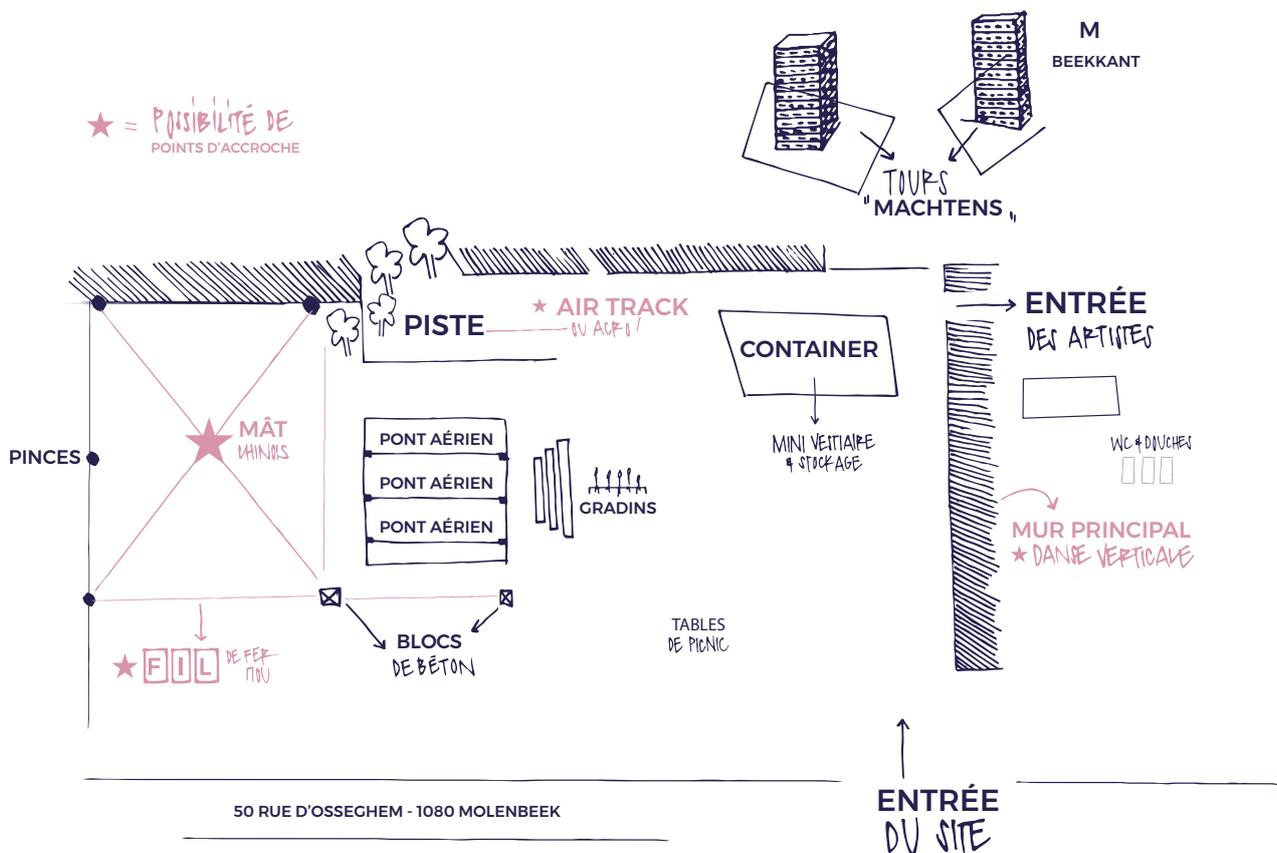


SUMMER TRAININGS ²⁰²¹

RÈGLES & USAGES

Les **SUMMER TRAININGS** prennent place sur l'Esplanade extérieure @ **Molenbeek** [rue Osseghem, 50 - Métro Beekkant - lignes 1, 2, 5, 6] à partir de **mercredi 17.06.2021**.

Ils sont ouverts, dans un espace dédié, pré-équipé & en plein air, 7 jours sur 7, de 9 à 21h, aux Artistes de Cirque, Performeur.se.s, aux Etudiant.e.s des écoles professionnelles en Arts du Cirque, aux Semi-professionnels & aux Amateurs qui auront démontré leur capacité à travailler de manière autonome.



Le dispositif est composé d'un plancher scénique de 100 m² [recouvert d'un tapis de danse], d'une structure aérienne montant à 7 mètres [permettant l'accrochage de 6 agrès aériens simultanés].

De part & d'autres de la Piste, différents points d'accroches permettront l'installation de Fil de fer, de Corde molle, de Slackline, de Mât chinois... tandis qu'un espace au sol sera réservé aux Pratiques Acrobatiques & aux Arts du déplacement.

Un container sera posé à proximité pour servir de mini vestiaire & d'espace de stockage du matériel.

Et... pour les moments de convivialité, nous installerons un mini jardin devant la Piste & 2 tables pour les picnics.

1/ ACCÈS

Les **SUMMER TRAININGS** sont accessibles tout l'été, à partir du jeudi 17 juin jusqu'au 26 septembre 2021, au minimum.

Ils sont ouverts aux Artistes de Cirque, Performeur.se.s, aux Etudiant.e.s des écoles professionnelles en Arts du Cirque, aux Semi-professionnels & aux Amateurs qui auront démontré leur capacité à travailler de manière autonome.

Le coût des **SUMMER TRAININGS** est pris intégralement en charge par l'Espace Catastrophe. Les Artistes n'ont donc aucun frais d'inscription ni de réservation à payer, mais pour y participer, ils ont l'obligation de s'inscrire & d'accepter les règles & usages tels que repris dans ce document.



- Un RDV d'inscription est à prendre **en cliquant ICI**
- Il est possible de s'entraîner directement après ce premier RDV [sous réserve de places encore disponibles à ce moment-là].
- La réservation des périodes de TRAINING se fait exclusivement sur MY CATA, de façon autonome par chaque utilisateur.
- Une assurance individuelle 'accidents' couvrant les dommages corporels de base, est prise en charge par l'Espace Catastrophe. Celle-ci est dès lors incluse pour les participants inscrits aux **SUMMER TRAININGS**, pour autant qu'ils soient résidents belges ou européens & en règle de mutuelle.*

***Attention :** le remboursement par cette assurance restera limité au remboursement des coûts des soins par référence au tarif de l'INAMI pour la part excédant l'intervention de la mutuelle. La Compagnie d'assurances [ETHIAS] n'interviendra que dans le cadre de frais médicaux engagés en Belgique. Notez qu'il existe des plafonds de remboursement, notamment en matière de soins dentaires, que le bris de lunettes & les vêtements déchirés ou abîmés ne sont pas couverts. Dans cette formule de base, les indemnités en cas d'incapacité restent peu élevées. Les participants sont libres de contracter une assurance individuelle aux garanties plus larges [à leurs frais].

2/ MATERIEL & ACCROCHAGES

L'équipements de base de la Piste Extérieure est constitué de :

- Scène en bois 8,8m x 11,4m [soit 100 m²] recouverte d'un tapis de danse noir
- Structure Prolyte à 7 m avec les pré-accroches pour 6 agrès aériens simultanés [accrochages sur poulies à hauteurs variables]
- Possibilité d'accroche de Fil de fer, Mât chinois, Fil mou, Slackline... sur les structures existantes, en pinçant dans le sol ou en s'accrochant aux bacs à eau
- 3 tapis de réception DIMA [2 m x 1 m x 80 cm]
- 1 tapis de chute [3 m x 2 m x 40 cm]
- 1 tumbling feutrine [6 m x 2 m x 3,5 cm]
- 2 tapis accordéon [6 m x 2 m x 2 cm]
- 2 tapis de réception [2 m x 1 m x 12 cm]

2 Modules de ParKours, 1 Piste d'Air Track & 1 Piste tumbling feutrine [14 m x 2m x 3,5 cm] pourront être mis ponctuellement à disposition pour des entraînements groupés de minimum 4 personnes.



Chaque Artiste apportera son propre matériel & son(ses) propre(s) agrès dont il / elle gèrera les installations & désinstallations de manière AUTONOME, dans le respect des règles de sécurité en vigueur.

Chaque Artiste restera responsable de son matériel tout au long de son entraînement.

Chaque période d'entraînement dure 3 heures [installation, échauffement & rangement compris].

Ce timing devra être respecté pour laisser la place aux Artistes des périodes suivantes.

Un container pour le stockage de matériel sera installé sur l'Esplanade.

Celui-ci servira également de vestiaires.

----> Les conditions quant à l'utilisation de cet espace seront précisées lors du RDV d'inscription.

Les toilettes & les douches du site seront accessibles durant la présence de l'équipe [en journée & en semaine selon les règles sanitaires en vigueur ;-)]

3/ PLANNING & RÉSERVATIONS

Les **SUMMER TRAININGS** sont organisés par période de travail de 3 heures.

La planification des créneaux d'entraînement se fait dans le planning de réservation de **MY CATA**, directement par l'Artiste via son compte personnel.

Pour réserver, l'Artiste devra avoir un compte **MY CATA** personnel & avoir un Profil Artiste validé sur **MY CATA**.

La réservation de période se fait individuellement. Si vous souhaitez travailler en duo, en trio ou en collectif, vous devez effectuer des réservations distinctes [une personne = une réservation.]

- Pour ceux qui sont déjà familiarisés avec **MY CATA**, ça vous prendra 5'...
- Pour ceux qui veulent se connecter de chez eux, il vous suffit de suivre les instructions suivantes pour créer votre **COMPTE MY CATA** & votre **PROFIL ARTISTE**.
- Pour ceux qui désirent se faire accompagner, vous aurez la possibilité de faire ces démarches lors de votre **RDV d'inscription**.

---> Dans ce cas, merci de vous munir de votre ordinateur ou d'une clé USB avec votre CV, une image de profil & des images de vos dernières prestations.



4/ RESPECT DES BONS USAGES

Chaque Artiste s'engage à respecter les lieux & les infrastructures mis à sa disposition, ainsi que les règles de sécurité, d'accès & de bon voisinage.

Chaque participant s'engage à respecter autrui.

Tout acte de violence physique ou verbale est proscrit.

Chacun s'engage à respecter l'autre & sa sécurité, à favoriser l'entraide & la solidarité.

5/ RESPONSABILITES

L'Artiste décharge l'Espace Catastrophe de toutes responsabilités en cas d'accident, matériel ou corporel, survenu dans la cadre des **SUMMER TRAININGS**.

L'Espace Catastrophe décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de toute autre dégradation, quelle qu'en soit l'origine, de tout objet, matériel, agrès, décor appartenant ou étant sous la responsabilité du participant.

6/ DROITS A L'IMAGE

L'Artiste inscrit aux **SUMMER TRAININGS** autorise l'Espace Catastrophe, ainsi que tout photographe ou vidéaste mandaté ou autorisé par l'Espace Catastrophe, à réaliser des prises de vue ou des films reprenant son image, dans le cadre de ses entraînements. Le participant cède par ailleurs à l'Espace Catastrophe, le cas échéant & à titre gratuit, tous les droits nécessaires à l'exploitation, la reproduction sur tous supports & en tout format [livre, site Internet & plus généralement, tout document de promotion des activités de l'Espace Catastrophe], ainsi que la représentation des photographies ou films ci-dessus mentionnés par tous modes & procédés connus à ce jour ou à découvrir. Cette cession est donnée pour le monde entier & pour la durée légale maximale de protection.

Dans la mesure du possible, les publications sur les Réseaux Sociaux des photos prises par les Artistes lors des **SUMMER TRAINING**, seront accompagnées d'un TAG reprenant le nom des autres Artistes visibles sur le cliché & le nom du lieu qui vous permet de travailler dans de bonnes conditions.

Merci à vous tout.e.s

BONS TRAININGS !

